Catalogue Formation « Adulte et grand âge » 2023

Alvéïs

QUI SOMMES-NOUS ?

Alvéïs est une association à but non lucratif dont la vocation première est de proposer et adapter des modes d'accompagnement de tout professionnel, notamment par des actions de formation ciblées et diversifiées.

Depuis 2010, les thèmes de formation n'ont fait que s'accroître, s'enrichir des différentes situations de terrain, de l'actualité, des politiques sanitaires et médico-sociales.

Alveis propose ainsi à tous ses clients une offre complète, au service de leur besoin !

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage

TABLE DES MATIERES

Qui sommes-nous ? 2
Pratiques et savoirs 4
Améliorer ses connaissances des pathologies 6
Accompagner les personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP) 7
Accompagner les personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral 8
Accompagner les personnes en situation de handicap 9
Découverte de la maladie d'Alzheimer 10
Découverte de la maladie de Parkinson 11
Accroître ses compétences techniques 12
Aide à la toilette 13
Alimentation et cuisine 14
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) - niveau 1 15
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) - niveau 2 16
Recyclage AFGSU 17
La responsabilité juridique des soignants 18
Manutention et transferts - approche du corps 19
Transferts Adaptés 20
Développer ses aptitudes relationnelles 21
Approche non médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés 22
Communication, Relation d'Aide 23
L'accompagnement de fin de vie et les soins palliatifs 24
Comprendre et répondre à l'agressivité 25
Sensibilisation à la bientraitance 26
Analyse de pratique 27
Tarifs 2023 et contacts 28
Conditions générales de vente 29

Institut de formation Alvéïs

PRATIQUES ET SAVOIRS

Anne est très pédagogue, agréable donne envie de s'améliorer dans les soins j'ai hâte de mettre en pratique

Merci à Mathieu pour sa pédagogie : claire, concréte. Les mises en situation permettent de se confronter à la réalité et de s'y préparer

Lydia a su faire participer en cours, a utilisé un vocabulaire compréhensible et j'apprécie l'échange des expériences

Christophe est un bon formateur qui a su expliquer avec précision cette maladie, nous mettre en situation, aiguiller et donner de très bons conseils pour la suite

Institut de formation Alvéïs

AMELIORER SES CONNAISSANCES DES PATHOLOGIES

Accompagner les personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP)

La sclérose en plaque est une maladie qui atteint généralement les personnes à des âges relativement précoces. Du fait de sa chronicité, elle s'accompagne d'épisodes plus ou moins douloureux et présente des inconforts certains à la vie quotidienne. Les accompagnements sont importants tant pour les actes devenus plus difficiles à réaliser que pour l'estime que la personne se porte.

Mot(s) clé(s) : Atteinte neurologique, poussées, gestion de l'effort

Objectifs

Connaître les différentes formes de sclérose
Définir les modalités d'aide et de soin
L'activité physique comme thérapeutique

Programme

Définitions, épidémiologie
La prise en charge des patients
• Conséquences fonctionnelles et psychologiques
• La prise en charge soignante et la prise en compte des poussées
Les actes de la vie quotidienne
• L'aide à la marche et à la mobilisation
• Les aides matérielles et financières
La relation d'aide
• Aider à faire face aux différents troubles
L'activité physique

7

Public
Tout professionnel ayant en soin des personnes atteintes de sclérose en plaques

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
Partage d'expériences
Mises en situation en plateaux techniques
Diaporamas et supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en pratique

Intervenant·e(s) :
Psychologue
Orthophoniste
Ergothérapeute
Professeur d'APA

Accompagner les personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral

L'accident vasculaire cérébral peut avoir pour conséquences des troubles moteurs, cognitifs et susceptibles de répercussions psychologiques. C'est une problématique majeure de santé, sachant que l'on estime que dans 30% des cas, ils conduisent à des démences.

Mot(s) clé(s) : Prévention, atteinte neurologique, motricité, gestes d'urgence

Objectifs

Percevoir les différents niveaux d'atteinte des accidents
Evaluer les séquelles des accidents pour concevoir les modalités d'aide et de soin
Préserver l'autonomie et soutenir l'indépendance des personnes ayant subi un AVC

Programme

Définitions, épidémiologie, diagnostics
Conséquences fonctionnelles et psychologiques
Prévention de la récidive : Traitements, règles hygiéno-diététiques
Conduites à tenir : chutes, fausses routes
L'éducation du patient et des proches
Les actes de la vie quotidienne
L'aide à la marche et à la mobilisation
Aider à faire face aux différents troubles
La satisfaction des besoins d'estime de soi
La place de l'aidant naturel et professionnel

8

Public
Tout professionnel ayant en soin des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :
Partage d'expériences
Mises en situation en plateaux techniques
Apports théoriques, diaporamas et supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en pratique

Durée : 2 jours

Intervenant·e(s) :
Psychologue,
Neurologue

Accompagner les personnes en situation de handicap

Le regard que nous portons sur le handicap doit dépasser les déficits ou désavantages subis par la personne du fait de sa maladie ou de son accident au bénéfice des performances que nous nous évertuons à valoriser dans l'accompagnement, source majeure de l'estime que nous accordons à l'individu.

Mot(s) clé(s) : Handicap, ergothérapie, prévention, image sociale

Objectifs

Comprendre la notion de handicap et ses conséquences
Favoriser l'indépendance et préserver l'autonomie des personnes dans les actes de la vie quotidienne
Être en capacité de répondre aux demandes et besoins d'une personne en situation de handicap

Programme

Définitions, facteurs de causes
Les situations de handicap
Obstacles et facilitateurs dans le handicap
Les conséquences du handicap, du point de vue fonctionnel et psychologique
L'aide à l'habillage, à la toilette, à l'alimentation
L'aide à la marche et à la mobilisation
Les aides matérielles et financières
La relation d'aide, compenser les déficits et initier la démarche vers l'autonomie
la satisfaction des besoins

9

Public
Tout professionnel de soin et d'aide

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
Partage d'expériences
Mises en situation
Apports théoriques, diaporamas et supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Intervenant·e(s) :
Ergothérapeute

Découverte de la maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer est aujourd'hui connue notamment pour ce qui a trait à sa principale déficience : la mémoire. La maladie renvoie à de multiples problématiques, cognitives, fonctionnelles, relationnelles, psychologiques. Elle touche la personne qui en est atteinte mais également son environnement social et familial. Découvrir la maladie, c'est justement reconnaître et ne pas oublier ceux qui la subissent.

Mot(s) clé(s) : Atteinte neurologique, démence, fonctions supérieures

Objectifs

Acquérir une connaissance générale sur les fondamentaux de la maladie
Aider à élaborer une réponse adaptée dans les actes de la vie quotidienne
Définir la place et le rôle de l'intervenant avec la famille

Programme

Définitions, symptômes et étiologie
• Altération de la mémoire, troubles du langage, des gestes et de la reconnaissance
• Les troubles de l'orientation
• Altération du jugement
Les difficultés de communication et d'adaptation
Faire face aux troubles du comportement
Attitudes de bonnes pratiques
Les répercussions de la maladie dans les activités de la vie quotidienne
La place de chacun : aidants familiaux et professionnels

10

Public
Tout professionnel travaillant auprès de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
Apports théoriques
Etudes de cas
Supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Intervenant·e(s) :
Psychologue
Gériatre
Psychomotricienne

Découverte de la maladie de Parkinson

James Parkinson a décrit la paralysis agitans à travers les manifestations que l'on connaît aujourd'hui : tremblement, posture et démarche anormales, paralysie. La maladie de Parkinson peut s'avérer particulièrement handicapante pour la personne atteinte tant les mouvements volontaires sont altérés, d'où l'importance de l'accompagnement.

Mot(s) clé(s) : Équilibre, mobilité, atteinte neurologique

Objectifs

Acquérir une connaissance générale sur les fondamentaux de la maladie
Aider à élaborer une réponse adaptée dans les actes de la vie quotidienne
Contribuer à l'amélioration du bien-être de la personne malade

Programme

Définitions, épidémiologie, étiologie
Les signes cliniques
La médication et les thérapeutiques
Les difficultés de communication
Les répercussions de la maladie dans les activités de la vie quotidienne
Les aides techniques
L'estime de soi face à la maladie
Le maintien des activités sociales
L'activité physique adaptée

11

Public
Tout professionnel travaillant auprès de personnes souffrant de la maladie de Parkinson

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Mises en situation

Intervenant·e(s) :
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Professeur d'APA

Institut de formation Alvéïs

ACCROITRE SES COMPETENCES TECHNIQUES

Aide à la toilette

Que l'on intervienne à domicile ou en établissement, l'acte de la toilette demeure un moment intime tant pour celui qui l'accomplit que pour celui qui en reçoit l'aide. Le soignant ou l'aidant se doit de s'adapter au rythme de l'autre, en veillant à respecter ses choix et ses habitudes, le patient accueille avec pudeur celui ou celle qui voudra bien pallier les difficultés qu'il rencontre. Si les règles et protocoles de soin sont adaptés et de rigueur, la relation d'aide est, elle, indispensable et réconfortante

Mot(s) clé(s) : Techniques de soin, respect de l'intimité, sécurité et hygiène, bien être

Objectifs

Assister ou effectuer les actes d'aide à la toilette et à l'habillage afin de préserver l'autonomie et l'indépendance dans le respect de l'intimité
Savoir suivre les protocoles et veiller à la sécurité des personnes
Assurer le bien-être physique et moral de la personne aidée
Effectuer en sécurité et dans une approche relationnelle une aide à la toilette

Programme

Pallier les déficiences et aider à l'accomplissement des actes
Une approche en « collaboration »
Maintenir et favoriser l'autonomie
Les règles d'hygiène et de sécurité
Les protocoles de soin
L'habillage et le déshabillage
Le cadre de l'aide, les limites du soin
Le premier contact, instaurer une relation de confiance
Respect de l'intimité
Principes fondamentaux à respecter
La satisfaction des besoins
Spécificité des publics, individualisation

13

Public
Tout professionnel ayant pour mission l'aide à la toilette

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :
Echanges sur les pratiques et situations vécues
Apports théoriques et techniques
Mises en situation en salle thérapeutique
Supports audiovisuels
Fiches techniques

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Durée : 2 jours

Intervenant·e(s) :
Cadre Infirmier

Alimentation et cuisine

Une cuisine fade et monotone fait perdre l'appétit alors que des repas hauts en couleurs et saveurs égayent les papilles. Manger et boire sont des besoins essentiels à la vie qui doivent être satisfaits. L'alimentation est souvent considérée, chez une personne fragilisée, comme un soin mais elle est aussi un acte de partage, de soutien et de communication.

Comment faire au quotidien pour que la nourriture reste source de plaisir, de goût et devienne gage d'équilibre alimentaire et de bonne santé ?

Mot(s) clé(s) : Cuisine, dépendance, équilibre alimentaire, diététique, plaisir et convivialité

Objectifs

Etre en capacité d'élaborer dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité les repas d'une personne dépendante dans le respect de ses habitudes, de ses besoins
Etre en capacité d'observer et d'alerter sur des signes de dénutrition
Savoir motiver et stimuler

Programme

L'équilibre alimentaire
• Les protéines, glucides, lipides
• Vitamines, minéraux, oligo-éléments
• Les aliments
L'alimentation au quotidien
• Structure des repas
• Les conditions d'un bon repas
Pathologies et répercussions sur l'alimentation
• Les troubles démentiels
• Les troubles de la déglutition
Prévention des risques de dénutrition et de déshydratation

14

Public
Tout professionnel ayant pour mission des préparations et/ou aide au repas

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :
Apports théoriques et documentations
Supports audiovisuels
Exercices pratiques
Préparation et dégustation d'un repas

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Durée : 2 jours

Intervenant·e(s) :
Diététicienne
Tutrice DEAVS

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) - niveau 1

Au-delà de l'obligation légale pour certains corps professionnels, être formé aux gestes et soins d'urgence permet à l'ensemble des acteurs de santé et du médico-social d'être en capacité d'intervenir dans des situations pouvant avoir des conséquences importantes.

Mot(s) clé(s) : Sécurité des personnes aidées, gestes d'urgence

Objectifs

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge
Acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge d'une personne en situation d'urgence, à l'application des mesures face à un risque

Programme

Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'une brûlure
Alerter et transmettre
Effectuer des gestes de secours : protection des voies aériennes, réanimation cardio-pulmonaire (RCP) avec matériel, arrêter une hémorragie externe
Participer au relevage et au brancardage
Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (plan blanc, risques NRBC)

Public

Destinée à tout personnel, dministratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :

Apports de connaissances
Exercices et mises en pratiques

Validation par l'obtention de l'attestation (mises en situation et présence)

Durée :

2 jours (14 heures)

Intervenant·e(s) :

Formateur certifié CESU

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) - niveau 2

Mot(s) clé(s) : Sécurité des personnes aidées, gestes d'urgence

Objectifs

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge
Acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge d'une personne en situation d'urgence, à l'application des mesures face à un risque
Acquérir les connaissances nécessaires à la participation adaptée à la gestion de crise en situation de risques sanitaires NRBC

Programme

Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu
Mettre en œuvre des appareils de surveillance des paramètres vitaux
Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance
Effectuer des gestes techniques (immobilisation adaptée à un traumatisme, enlever un casque intégral, effectuer un relevage et un brancardage)
Faire face à un accouchement inopiné
Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
Gérer les situations (plans sanitaires, plans blancs, risques NRBC)
Appliquer les procédures individuelles et collectives de protection aux risques NRBC
Participer à la chaîne de décontamination

16

Public
Destinée aux professionnel du sanitaire, du social et du médico-social (dont AES, AMP, AVS)

Pré-requis : titulaire d'un diplôme inscrit au code de santé publique ainsi que AES, AMP, AVS

Méthodes et outils :
- Apports de connaissances
- Exercices et mises en pratiques

Validation par l'obtention de l'attestation (mises en situation et présence)

Durée : 3 jours (21 heures)

Intervenant·e(s) :
- Formateur certifié CESU

Recyclage AFGSU

Le recyclage permet la réactualisation des connaissances et compétences acquises lors de l'AFGSU, il doit être effectué avant le quatrième anniversaire de la précédente formation (AFGSU ou recyclage)

Mot(s) clé(s) : Sécurité des personnes aidées, gestes d'urgence

Objectifs

Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec DSA ou DEA et avec matériel (chariot d'urgence, matériel embarqué...)
Utiliser les appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux

Programme

Démonstration et formation essentiellement pratiques, avec réalisation de gestes de secourisme et de techniques de réanimation sur mannequins
- L'alerte
- Les malaises - inconscience
- Les hémorragies
- Les brûlures
- L'obstruction des voies aériennes adulte et enfant
- La réanimation cardio-pulmonaire adulte et enfant avec ou sans matériel.
- Rappel des notions de risques collectifs

17

Public
ut professionnel (AFGSU 1)
Personnel soignant (AFGSU 2, y compris DEAES)

Pré-requis : Etre à jour de sa formation aux gestes et soins d'urgence (< 4 ans)

Méthodes et outils :
Apports théoriques
Partage d'expérience
Exercices / travaux pratiques

Validation par l'obtention de l'attestation (mises en situation et présence

Durée : 1 jour (7 heures)

Intervenant·e(s) :
Formateur certifié CESU

La responsabilité juridique des soignants

L'intervention à domicile a pour particularité que le professionnel est souvent seul. Etre engagé dans un acte de soin implique une responsabilité vis-à-vis de la personne que l'on soigne et d'assumer les conséquences, quelles qu'elles soient. La connaissance et le respect du cadre juridique sont indispensables à la sécurité de l'intervention

Mot(s) clé(s) : Droits et devoirs, soins

Objectifs

Savoir délimiter les champs de compétences
Actualiser les connaissances autour des responsabilités professionnelles
Concevoir les risques engagés

Programme

Les textes de lois, la loi HPST
Les référentiels de compétences de l'infirmier et de l'aide-soignant
Droits et devoirs du soignant
Définition et cadre de la responsabilité
Les règles de déontologie et d'éthique
La notion de faute professionnelle

18

Public
Infirmier
aide-soignant

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :
Partage d'expériences
Apports théoriques
Diaporamas et supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Durée : 1 jour

Intervenant·e(s) :
Juriste
cadre de santé

Manutention et transferts - approche du corps

La conséquence de l'épuisement a souvent tendance à se caractériser par l'expression « En avoir plein le dos ». Néanmoins, l'aide et le soin incluent nécessairement la portée d'objets, le transfert des personnes et pour pouvoir assurer quelqu'un, faut-il encore s'être assuré soi-même.

Mot(s) clé(s) : Sécurité des personnes aidées, prévention des risques professionnels, mobilité

Objectifs

Comprendre la nécessité du bon geste, de la prévention
Être en capacité d'aider, de déplacer une personne et l'installer en toute sécurité et de soulever des charges
Prévenir et diminuer les risques physiques des professionnels

Programme

Le fonctionnement de la colonne vertébrale et les maladies associées
Définition de la manutention et des bons gestes dans le travail
Déplacements et transferts
L'utilisation du matériel d'aide à la mobilisation
Les positions de confort
Les aspects relationnels mis en jeu
Les positions de sécurité
La prise de conscience du risque dans les gestes liés aux transferts et manutention
Les bonnes postures

Public
Tout public

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
- Apports techniques
- Exercices pratiques
- Mises en situation en salle thérapeutique

Modalités d'évaluation :
mise en situation

Intervenant·e(s) :
- Kinésithérapeute
- ergothérapeute

Transferts Adaptés

Dans certains cas, les transferts des personnes peuvent s'avérer complexes, du fait notamment des douleurs, des plaies non cicatrisées ou encore des atteintes neurologiques. Certaines pathologies handicapantes peuvent nécessiter une attention particulière de même que la mise en place de mesures de prévention s'avèrent indispensables

Mot(s) clé(s) : Sécurité des personnes aidées, douleur, transferts

Objectifs

Tenir compte de la douleur
Adapter les transferts en fonction des problématiques motrices et cognitives
Développer une attitude de prévention

Programme

La prise en compte de la douleur dans les manipulations
La connaissance et la mise en place d'aides techniques pour aider et sécuriser les transferts
Les principales pathologies nécessitant un accompagnement en transfert
La prévention des risques, l'éducation thérapeutique

20

Public
Tout professionnel

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :
Mises en situation
Exercices pratiques
Apports théoriques
Diaporamas et supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Mises en situation

Durée : 1 jour

Intervenant·e(s) :
Ergothérapeute
kinésithérapeute

Institut de formation Alvéïs

DEVELOPPER SES APTITUDES RELATIONNELLES

Approche non médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés

Comment proposer aux personnes désorientées des soins, des actes, tout en respectant sa singularité, sa spécificité dans la maladie ? La piste la plus féconde vient de la sensorialité, du fait même de l'aspect régressif de l'état psychique de la maladie. Des recherches sont menées dans ce sens, servant à évaluer l'effet d'interventions de stimulation sensorielle, c'est-à-dire proposant un environnement enrichi aux personnes souffrant de syndromes démentiels.

Mot(s) clé(s) : Maladie d'Alzheimer et apparentée, les 3 sens, troubles du comportement, environnement

Objectifs

Savoir appliquer des méthodes au quotidien au travers des différents temps forts
Construire une organisation environnementale apportant une réponse à des comportements dysfonctionnels
Comprendre les signes cliniques et développer une attitude thérapeutique

Programme

Repas, animation au quotidien, coucher, nuit
La notion d'ambiance
La notion de sensorialité adaptée : olfaction, vision, ouïe.
Déambulation, fugue, cris, agitations, délires
La création d'un environnement et d'un cadre de vie adapté
Les repères temporo-spatiaux
Causes d'un changement brutal de comportement
Opposition aux soins
Angoisse vespérale : fatigue, anxiété, sous-stimulation, sur stimulation

22

Public
Tout professionnel

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :
Apports théoriques
Partage d'expériences
Diaporama

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Durée : 2 jours

Intervenant·e(s) :
Psychologue clinicienne

Communication, Relation d'Aide

L'accompagnement des personnes ne se limite pas aux soins, à la mise en place d'aides techniques, à la compensation des déficits ; il s'inscrit dans une démarche globale dans laquelle la relation entre 2 personnes se veut mutuellement respectueuse, où l'apport de l'un vient enrichir l'autre, de façon bilatérale. La nature de la relation naîtra d'une subtile alchimie entre les protagonistes avec l'objectif pour chacun de se réaliser

Mot(s) clé(s) : Communication, écoute, aide, projet de vie

Objectifs

Développer ses capacités d'écoute
Faire face à la souffrance des personnes
Comprendre la demande (ou l'absence de demande), analyser les besoins et satisfaire les attentes

Programme

Le schéma de la communication, bruits et biais
Les conditions d'une bonne écoute : se centrer sur l'autre, l'environnement
La reformulation
Le droit au refus d'aide ou de soin, sa nécessaire prise en compte
Déontologie et éthique autour du soin
Le lien entre projet d'aide ou de soin et projet de vie

23

Public
Tout professionnel

Pré-requis : Aucun

Méthodes et outils :
Mises en situation
Exercices pratiques
Apports théoriques
Diaporamas et supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Durée : 2 jours

Intervenant·e(s) :
Psychologue

L'accompagnement de fin de vie et les soins palliatifs

Travailler auprès de personnes d'un grand âge confronte souvent à la mort, qu'elle soit naturelle ou conséquence d'une maladie. Si dans le premier cas, elle nécessite une certaine préparation et connaissance pour le professionnel, dans le second elle tend à l'impliquer dans une démarche de soin parfois lourde et pluridisciplinaire. L'amont, l'instant et l'après trépas demeurent cependant des moments de vie importants à ne pas négliger

Mot(s) clé(s) : Mort, soins palliatifs, respect, dignité

Objectifs

Se sensibiliser à la question de la fin de vie
Adapter l'accompagnement en situation de fin de vie, le processus de deuil
Connaître les rites et croyance autour de la mort

Programme

Les représentations autour de la mort
La mort, un sujet douloureux et tabou
Approche socioculturelle et religieuse de la mort - rites et croyances
La loi Leonetti
La spécificité des publics face à la mort
L'écoute et le respect des demandes
La prise en compte de la douleur
Sensibilisation aux soins palliatifs
Les étapes du deuil
La place de chacun dans l'accompagnement jusqu'à la mort

Public
Tout professionnel

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
Partage d'expériences
Apports théoriques
Diaporamas et supports audiovisuels

Modalités d'évaluation :
Quizz

Intervenant·e(s) :
Psychologue
médecin
cadre de santé

Comprendre et répondre à l'agressivité

Accompagner des personnes souffrant de handicap ou de maladie chronique peut accessoirement être source de conflits du fait notamment des difficultés pour les usagers et/ou l'entourage proche de se confronter à ces situations douloureuses. Le professionnel doit donc être armé pour appréhender ces tensions, en comprendre les raisons en vue de les apaiser, du moins y répondre de façon adaptée.

Mot(s) clé(s) : Agressivité, violence, handicap, troubles du comportement

Objectifs

Comprendre la différence et le rôle de l'agressivité et de la violence
Identifier les signes d'augmentation de tension ou d'anxiété de la personne accompagnée
Gérer les situations d'agressivité et se protéger contre les situations de violence
Comprendre et évaluer sa propre posture professionnelle

Programme

L'expression non verbale des personnes en difficulté
Structure et besoins émotionnels (protection, écoute, respect,...)
L'agressivité, la violence et leur expression
Les troubles du comportement et leur expression
Le rôle de l'entourage proche face aux troubles du comportement
Les situations au quotidien générant des phénomènes d'agressivité
Les signes qui peuvent exprimer une détresse émotionnelle et comment y répondre
Savoir réagir face à la violence et l'agressivité

Public
Tout professionnel

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
Apports théoriques
Partage d'expériences
Diaporama
Supports audio-visuels

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Intervenant·e(s) :
Psychologue

Sensibilisation à la bientraitance

La maltraitance des personnes vulnérables, bien que relativement fréquente reste un sujet tabou dans notre société. L'objectif de cette formation est d'apprendre à comprendre les notions de maltraitance et de bientraitance, pour inviter les professionnels à questionner leurs pratiques (soignants ou non) au quotidien. La meilleure connaissance du concept de bientraitance permet par des gestes simples d'accroître le bien être des usagers en situation de vulnérabilité.

Mot(s) clé(s) : Bientraitance, maltraitance, vulnérabilité, bonnes pratiques

Objectifs

Sensibiliser aux risques de maltraitance des personnes fragiles
Identifier les situations à risque et les abus possibles en institutions ou au domicile
Préserver et valoriser les bonnes pratiques professionnelles

Programme

Questionnement autour des notions de matraitance et de bientraitance
Définition et classification
Le risque de maltraitance et facteurs de risque
Aspects juridiques et droits des personnes
Les outils à disposition pour une prise en soin adaptée
Bientraitance et rôle de l'aidant

26

Public
Tout professionnel
N.B. : Il est recommandé une première phase de formation des personnels encadrant avant la formation des intervenants de terrain

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Méthodes et outils :
Analyse de situations
Réflexions autour des bonnes pratiques
Mises en situation

Modalités d'évaluation :
Quizz, mise en situation

Intervenant·e(s) :
Psychologue

Analyse de pratique

L'analyse de pratique qui se tient en groupe est un espace réservé où les membres peuvent s'exprimer librement autour de problématiques définies. Animé par un psychologue, les situations professionnelles sont étudiées, mettant les acteurs face à leurs questionnements, emprunts de leurs histoires et de leurs affects.

Public

Tout public

Objectifs

Développer une « posture réflexive » sur les pratiques
Etudier les écarts entre le travail prescrit et le travail réel, entre les difficultés à agir et l'idéal professionnel
Interroger la « routine » professionnelle
Rechercher des pistes d'explication et de compréhension des actes

Intervenant·e(s)

Psychologue

Méthodes et outils

Basée sur la dynamique émotionnelle, l'analyse de pratique se fait à travers l'évocation des situations, le partage d'expériences, le vécu émotionnel
Des entretiens individuels peuvent être proposés dans certaines situations spécifiques

Durée

Rythme à définir selon la demande

Coût

Devis sur demande

Tarifs 2023 et contacts

Ces tarifs n'incluent pas les frais complémentaires, repas et déplacements, étudiés au cas par cas

Tous les tarifs sont TTC, la TVA étant non applicable

Formation à destination	Formation inter-entreprises, coût stagiaire jour	Formation intra-entreprise, coût groupe jour
Formations intervention de terrain	200,00 €	1500 € pour un jour, 2500€ pour deux jours 3750€ pour trois jours

Pour toute demande ou inscription, merci de prendre contact :

Par courrier : Alvéïs – Institut de Formation Continue – 26 boulevard Brune, 75014 Paris

Par courrier électronique : contact.institut-formation@alveis.fr

Par téléphone au 01 40 44 39 39

Retrouvez-nous sur www.alveis.com

Accès handicap

En cas d'adaptation à une situation de handicap quant à l'accès ou au suivi de la formation, merci de prendre contact avec notre référent handicap à l'adresse suivante :

referent-handicap.formation@alveis.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I Présentation

L'institut de formation continue Alvéïs (ci-après désigné « Alvéïs ») est un organisme de formation professionnel dont le siège se situe au 167 rue Raymond Losserand à Paris (75014) et dont l'activité principale se déroule au 26 boulevard Brune à Paris. Son activité est déclarée sous le numéro 11 75 60099 75 auprès du préfet de région Île-de-France.

Alvéïs propose et dispense des formations inter et intra entreprise, sous des formats en présentiel et à distance (E-learning). Toutes les formations sont réalisées dans les locaux d'Alvéïs ou au sein de locaux mis à sa disposition par le client ou au bénéfice du client.

Chaque action de formation est formalisée par un accord avec le client. Cet accord (ci-après désigné « contrat ») prend la forme d'une convention lorsque le client est une entreprise, un contrat lorsque celui-ci est un particulier.

II Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de services proposées par Alvéïs relatives à toute commande qui lui est passée par le client.

Alvéïs se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment et de les mettre à disposition de tout client à travers son site Internet et dans la diffusion de son catalogue.

En s'inscrivant à toute offre de service proposée par Alvéïs, le client s'engage à respecter les CGV sans réserve, à y adhérer de façon pleine et entière. Ainsi, le client reconnaît être informé des CGV et se porte fort de leur respect auprès de l'ensemble de ses salariés potentiels.

III Modalités de réalisation

Alvéïs diffuse son offre de service dans son catalogue par voie postale et Internet. Celui-ci est établi selon un calendrier en année civile, les contenus, tarifs y sont présentés.

1. Conditions financières

Alvéïs est exonéré de TVA, les prix des formations sont indiqués en euros toute taxe comprise. Les prix en vigueur des formations figurent dans le catalogue d'Alvéïs, dans sa version en cours d'exercice.

Le règlement des prestations de service fournis par Alvéïs se fait à réception de la facture, le client devant s'en acquitter dans les 15 jours qui suivent son émission.

Pour tout retard de paiement une pénalité à hauteur de 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande, et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (50) Euros seront exigibles de plein droit et immédiatement.

1.1. Annulation de la formation

1.1.1. Du fait d'Alvéïs

En application de l'article L.6354-1 du code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la formation, Alvéïs devra proposer une nouvelle date de stage ou à défaut rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Alvéïs se réserve le droit, notamment en cas de participants en nombre insuffisant, et sans que sa responsabilité ne soit engagée, d'annuler ou de reporter la session de formation et ce jusqu'à 10 jours calendaires avant le date de formation.

En cas de délai inférieur à 10 jours calendaires, Alvéïs proposera au Client :

- un avoir sur toute de son catalogue de formation, ou,
- rembourser les seules sommes déjà versées.

Lorsque du fait d'une situation de force majeure au sens du Code civil, Alvéïs sera contrainte d'annuler ou reporter une Formation, sa responsabilité ne saurait être engagée.

1.1.2. Du fait du client

Annulation avant le début de formation

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par le client et par écrit (courriel ou fax). A défaut la totalité de la formation est facturée.

- Si l'annulation de l'inscription intervient au plus tard 20 jours avant le début de la formation, celle-ci n'entrainera aucune facturation.
- Si l'annulation de l'inscription intervient entre 20 et 10 jours avant le début de la formation, 50% du coût total de la formation seront facturés au client.
- Au-delà la totalité de la formation sera facturée.

Le remplacement par une autre personne est accepté, sans indemnité, en veillant néanmoins à ce que la personne présente le même profil, répondant aux conditions d'inscription préalable, notamment eu égard aux attentes et prérequis propres à la formation.

Non-participation à la formation sans annulation préalable de l'inscription

La totalité du coût de la formation est facturée au client, sauf en cas d'empêchement majeur et exceptionnel et sur présentation d'un justificatif dans les 24 heures, auquel cas, l'Institut de formation se réserve le droit de facturer tout ou partie.

1.2. Documents contractuels

1.2.1. Bon de commande / Inscription

Pour tout engagement à une prestation de service proposée par Alvéïs, le client formalise sa demande soit par le biais d'un bon de commande (généralement dans le cas des formations intra-entreprise) ou de la fiche d'inscription (disponible en format papier, catalogue, ou dématérialisée) dûment complétée et renvoyée à Alvéïs. Ces inscriptions préciseront :

- L'identité du client
- L'identité du participant
- L'intitulé de la formation ainsi que la session
- L'éventuelle prise en charge OPCO

L'envoi par le client de son engagement (bon de commande ou fiche d'inscription) n'engage pas Alvéïs à la réalisation de l'action, seules la convocation (pour la stagiaire) et la convention/contrat (pour le client) confirmera la réalisation de la formation.

1.2.2. Convocation

A réception d'un bon de commande ou fiche d'inscription, une convocation est envoyée à chaque participant, précisant, la nature de la formation, la (les) date(s), la durée, les horaires ainsi que les conditions d'accès. La convocation vaut confirmation de stage. Elle est adressée au participant.

1.2.3. Convention / contrat

La convention (ou contrat pour les particuliers) précise les accords et engagements des parties quant à la réalisation de la prestation de service par Alvéïs. Elle est adressée en deux exemplaires au client, chaque exemplaire dûment signé et tamponné est conservé par chacune des parties.

1.2.4. Attestation de présence

A l'issu de la formation, chaque participant signe deux attestations de présence, en conserve un exemplaire, la seconde sera envoyée au commanditaire.

1.2.5. Facture

A l'issu de la formation, la facture rend compte des engagements initiaux et des conditions de réalisation de la prestation (i.e. absences) et atteste la réalisation de la prestation de service.

1.3. Opérateurs de Compétence (OPCO)

En cas de demande de règlement par l'OPCO dont dépend le client, il lui appartient d'en faire la demande avant le début de la formation, de s'assurer de la bonne fin de cette demande et de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription (ou bon de commande) à Alvéïs. En cas de prise en charge partielle des frais de formation par l'OPCO, Alvéïs facturera la différence au client.

Sans accord de prise en charge au premier jour de la formation, Alvéïs se réserve le droit de facturer la totalité des frais de formation au client.

En cas de non-paiement par l'OPCO, quel qu'en soit le motif, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

IV Obligations et responsabilité

1. De l'organisme de formation

Alvéïs s'engage à fournir la formation avec soin, bienveillance et professionnalisme, en conformité aux descriptions des formations communiquées dans son catalogue ou par toute autre voie.

Alvéïs sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non.

En tout état de cause, la responsabilité d'Alvéïs, lorsqu'une faute sera démontrée définitivement, et quel qu'en soit le fondement, sera limitée au seul prix payé par le client au titre de la formation.

2. Du client

Le Client s'engage à payer le prix de la formation.

Le client s'engage d'une part à n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à Alvéïs, et d'autre part ne pas enregistrer (audio ou vidéo) la formation, tout cela sans l'accord écrit et préalable d'Alvéïs.

Le client s'engage à communiquer à l'ensemble des collaborateurs concernés les informations propres à la bonne tenue de la formation proposée par Alvéïs.

Enfin il s'engage à respecter le règlement intérieur d'Alvéïs, pour lui-même ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs concernés par toute prestation de service proposée par Alvéïs.

V Propriété intellectuelle

Alvéïs est seul propriétaire de l'ensemble des prestations de service qu'il communique. Tout document, contenu et support pédagogique, quels qu'en soient la nature et le format, demeurent la propriété intellectuelle exclusive d'Alvéïs. Ainsi et corroborant aux termes des obligations du client, tout support ne peut être transformé, reproduit ou exploité par le client sans accord exprès d'Alvéïs.

VI Confidentialité

Dans le cadre des échanges entre Alvéïs et le client, découlant ou non sur des accords donnant lieu à la réalisation d'une formation par Alvéïs, tout propos, document ou information, quels qu'en soient la nature et le contenu, demeurent confidentiels, les parties s'y engageant.

Dans le cadre de la réalisation des formations assurées par Alvéïs, les propos tenus lors de toute formation demeurent confidentiels.

De même, Alvéïs s'engage à ne communiquer à des tiers aucune information, de quelque nature que ce soit, concernant le client.

VII Informatique et Libertés

Les données personnelles d'un participant à toute formation menée par Alvéïs sont utilisées uniquement dans le cadre de son inscription, de sa présence et de son suivi, incluant tout élément d'évaluation. Ces données sont nécessaires au bon fonctionnement d'Alvéïs, eu égard notamment à l'article L6353-9 du Code de travail et aux critères du référentiel Qualiopi.

Toute création ou modification de fichier comportant des données nominatives ou

indirectement nominatives doit, préalablement à sa mise en œuvre, être déclarée auprès du Correspondant à la Protection des Données (Référent RGPD) de VYV3 Île-de-France, qui étudie alors la pertinence des données recueillies, la finalité du fichier, les durées de conservation prévues, les destinataires des données, le moyen d'information des personnes fichées et les mesures de sécurité à déployer pour protéger les données. Le correspondant procède ensuite aux opérations de déclaration et d'information réglementaires.
Le Correspondant à la Protection des Données veille également au respect des droits des personnes (notamment les droits d'accès, de rectification, d'opposition et à l'effacement). Il est rappelé que toute personne peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité.

VIII Droit applicable, attribution de compétence
Les présentes conditions générales sont régies pas le droit français. Si des différends surviennent entre les parties à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat, les parties se concerteront en vue de parvenir à un accord à l'amiable. En cas de désaccord, le tribunal d'Instance de Paris est compétent.

Institut de formation continue Alvéïs
SIRET : 440 670 487 000 48
Déclaration auprès de la préfecture : 11 75 60099 75 – Qualiopi Certificat n°:
FR066877-1

Juin 2023

Illustrations
Marcus Aurelius, Austin Nicomedez ; Sharon McCutcheon ; Brooke Cagle ;
Mat Brown ; Wallace Chuck ; Brendan Church ; Rabie Madaci ;
Aleksandra Sapozhnikova